



Le jeudi 25 juin 2015

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le jeudi 25 juin 2015 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux sauf Serge MER et Maryse BRETON, absents excusés.

**DELINQUANCE, DEGRADATIONS, INCIVILITES
LA COMMUNE REAGIT**

En préambule de la séance de Conseil municipal et de l'ordre du jour, Jean JEZEQUEL, Maire, a tenu à informer le conseil des problèmes rencontrés depuis quelques semaines sur la commune de Plougourvest et notamment dans l'agglomération.

Des ados, mais aussi des adultes se laissent aller à des actes de délinquance, de dégradations et d'incivilités. Tout ceci provoquant l'indignation de plusieurs personnes et notamment les riverains d'espaces publics :

- tribunes du terrain de sport
- centre d'activités
- porche de l'église
- circulation la nuit sans éclairage et à contresens

Plusieurs ados et adultes ont été identifiés et la gendarmerie a été saisie.

Aussi, la municipalité met en garde les familles en leur signifiant qu'il ne sera toléré aucun débordement et que la commune assurera son rôle de protection des biens et des personnes.

Monsieur le Maire débute le Conseil municipal en nommant Ernest PENN, Secrétaire de séance.

• **1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu de la réunion du jeudi 28 mai 2015 est approuvé.

• **2/ Compte-rendu des commissions communales et extra-communales**

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

Trois points ont été abordés :

- l'Equipôle,
- la mutualisation des moyens matériels.
- Enfance-Jeunesse : Raid Aventure et Raid Junior.

- **3/ Situation des travaux sur la commune**

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours. Les travaux de voirie à Kéridiou débiteront la semaine du 14 juillet.

- **4/ Fonds National de Péréquation des Ressources intercommunales et communales**

Le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Ainsi, la Communauté de Communes a opté pour le mode de répartition « dérogatoire libre » du FPIC. Cette décision requiert des délibérations concordantes de l'ensemble des conseils municipaux à la majorité simple. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la répartition "dérogatoire libre" du FPIC qui attribuera à Plougourvest un montant de 27 727,06 €.

- **5/ Ecole privée Notre-Dame : attribution d'une subvention supplémentaire pour 2015**

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée le besoin d'attribuer une subvention de fonctionnement supplémentaire pour l'année 2015 à l'école Notre Dame de Plougourvest dans le cadre du contrat d'association. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident d'allouer une subvention supplémentaire pour 2015 d'un montant de 5 000 € à l'école Notre-Dame de Plougourvest. Ce qui porte le montant 2015 à 73 250 €.

- **6/ Acquisition d'un taille-haies pour le service technique**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'acquérir auprès de l'entreprise Agrisix de Plougourvest un taille-haies STIHL pour un montant de 534,38 € HT.

La Séance est levée à 19h45.